

Settat le 28/09/2021

## Annonce : Modalités de réinscription au modules

Il est porté à la connaissance des étudiants, inscrits en année de réserve, semestre de réserve ou Dérogés, que la réinscription aux modules est ouverte sur la plateforme Scolagile du **29 septembre au 08 octobre 2021 (délai de rigueur)**. Pour effectuer votre inscription, veuillez suivre les modalités ci-dessous:

### 1- Étudiants inscrits aux parcours

- Pour tous les parcours, Seuls les modules programmés en S1 et S3 sont ouverts en session d'automne et ceux programmés en S2 et S4 sont programmés en session de printemps (Veuillez consulter la liste des modules programmés dans chaque session),
- La réinscription aux modules doit être effectuée pour l'année entière, les étudiants précisent les modules choisis pour la session d'automne et ceux choisis pour la session de printemps,
- La réinscription aux modules ajournés et les modules programmés pour chaque session est prioritaire et obligatoire, seuls les étudiants ayant validé 18 modules ou plus, peuvent s'inscrire aux modules non programmés.
- L'étudiant a le droit de se réinscrire une seule fois au module, Une troisième inscription ne peut être autorisée que sur dérogation de Mr le doyen.

### 2- Etudiants inscrits aux licences,

- Les étudiants bénéficient d'un seul semestre de réserve,
- L'étudiant s'inscrit obligatoirement aux modules ajournés. Les étudiants peuvent s'inscrire, en session d'automne, aux modules programmés au semestre 6 (Modules libres)